

École publique alternative Memphrémagog
 Conseil d'établissement
 Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022
 a été adopté le 17 janvier 2023.


Présences Bianca Forand-Routhier, présidente Pr. Marc-Antoine Mauzerolle, directeur Pr.
 Isabelle Marchessault, vice-présidente Pr.
 Andréann Fournier, enseignante Pr.
 Bruno Rodney St-Pierre, enseignant Pr.

Public Anne-Marie Gobeil, parent représentant
 Jennifer Picard, parent
 Kim Hoa To, parent
 Cindy Pétrieux, parent

Points	Notes	État	Temps	Article LIP (si le cas)	Résolution (si le cas)
0 Nomination : secrétaire + gardien du sujet et du temps	Bruno Rodney-St-Pierre fera office de gardien du sujet et du temps. Marc-Antoine Mauzerolle fera office de secrétaire.	Traité	0:01		
1 Présences et quorum	Le quorum est constaté et Bruno propose le début de la séance.	Traité	0:01		
2 Adoption de l'ordre du jour	Ajout du point 7e) Transport scolaire et service de garde. Julie Marchessault propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.	Adopté	0:02		
3 Parole au public	Cindy Pétrieux soulève le point des systèmes d'émulation, particulièrement en lien avec l'utilisation de nourriture. À discuter au comité coéducation. Retour de M-A sur la discussion en concertation. Objectif : sensibiliser la communauté à l'émulation saine, la motivation intrinsèque et la communication saine.	Traité	0:10		
4 Régie du conseil					
a) adoption des procès-verbaux du 11 octobre et du 15 novembre 2022	Les procès-verbaux sont adoptés.	Adopté	0:10		
b) suivis au procès-verbal du 15 novembre 2022	Les suivis seront traités aux points des travaux de la communauté.	Traité	0:00		
5 Parole aux représentants					
b) Enseignantes	Depuis l'emménagement, les travaux avancent bien et la collaboration avec les ouvriers est excellente. Il y a une grande ouverture du contre-maître aux questions des enfants : il a même proposé à ceux-ci de visiter le chantier. Les enseignants sont contents de la grande participation à l'activité de Noël, malgré une organisation de dernière minute. Remerciement au comité célébration. On s'y prendra plus tôt, l'an prochain. Les enseignants ont bien vécu et sont heureux des résultats des premiers bulletins descriptifs. Les entretiens privilégiés avec les enfants sont riches d'informations et de sens.	Traité	0:15		
c) service de garde	Des rappels ont été fait aux parents concernant les départs des bus et l'importance de la communication quand ils viennent récupérer leur enfant, entre autres avec le service de garde et Anne-Geneviève (surveillante aux autobus en fin de journée). Côté développement pour un service de garde l'année prochaine, Marc-Antoine a bon espoir de pouvoir en ouvrir un spécifiquement pour notre école. Il attend la fin du processus d'admission et la déclaration d'intention des parents pour approcher le CSSDS avec des données plus complètes.	Traité	0:10		

	d) comités	<p>C'est lancé. Les parents sont contents que les comités prennent formes. Les règles de fonctionnement émises par Marc-Antoine sont un guide : il pourra être ajusté en fonction des observations des comités. Les locaux de l'école seront rendus disponibles pour les rencontres.</p> <p>Comité environnement : on propose l'activité <i>Bioblitz</i> au printemps, avec des biologistes pour identifier tous les vivants. La participation des enfants : c'est un coup de main concret pour la biodiversité. L'activité sera proposée aux enseignantes.</p> <p>Comité Plein air : On souhaite créer un lien privilégié avec la SÉPAQ, entre autres pour le ski fond. Julie a aussi accès à une flotte de raquettes qui pourrait être utilisée, au besoin.</p> <p>Comité financement : On souhaite déposer une demande de subvention à la banque TD pour contribuer à la classe nature; les demandes sont à faire en janvier et en juillet, donc cette seconde possibilité pour nous. La reddition de compte pour le don du CSLE a été complétée (merci à Julie et Célia) : la balance devrait donc être reçue sous peu.</p> <p>Consultation à faire auprès des enseignantes : que fait-on avec l'argent reçu du Club Optimiste ?</p>	Traité	0:20		
	e) Direction	Marc-Antoine a fait un rappel aux parents : pour les dons d'objet, merci de valider avec l'école avant de déposer le matériel ou mobilier à la porte de l'école. Cela permettra une meilleure gestion des objets reçus. Marc-Antoine propose que la direction se joigne aux enseignantes quand vient le temps de la parole aux représentants, puisque les points à partager sont plutôt redondants.	Traité	0:10		
	a) Parents	Il n'y a pas de parent de l'ÉPAM représentant au comité de parents du CSSDS.	Traité	0:00		
6	Travaux du conseil					
	a) Autorisation de sorties scolaires	Il n'y a pas de demande de sortie scolaire déposée.	Traité	0:00		
	b) Autorisation d'utilisation des locaux	Il est proposé de permettre aux parents d'utiliser les locaux de l'école pour les rencontres de comité. Les modalités seront déterminées par la direction, en fonction des besoins. L'autorisation est accordée.	Adopté	0:05		
	c) Autorisation de campagnes de financement	Il n'y a pas de demande de financement déposée.	Traité	0:00		
	d) Budget 22-23 : adoption	Marc-Antoine présente la répartition budgétaire pour l'année scolaire en cours et répond aux questions. Pour le fonds 5, certains chèques de dons ont été reçus, mais ne sont pas encore inscrits au système. Le budget est proposé par Andréann et adopté à l'unanimité.	Adopté	0:20		
7	Travaux pour la communauté					
	a) Photos scolaires	Bianca contactera Simon Dorval pour obtenir une proposition. Les enfants seront aussi consultés, afin de connaître leurs préférences à ce sujet.	Traité	0:10		
	b) Comités	On souhaite sensibiliser la communauté à une parité dans les comités (autant de pères que de mères, si possible). Pour les heures d'implication, le point Track-it Forward n'est pas résolu. Marc-Antoine n'a toutefois pas l'intention de comptabiliser les heures de participation à ce stade, mais ce sera à confirmer.	Traité	0:10		
	c) Processus d'admission	Marc-Antoine fait un suivi des admissions. Une centaine de formulaires ont été distribués lors de la soirée d'information obligatoire. À ce jour, plus d'une cinquantaine de dossiers ont été reçus. Les parents ont jusqu'au 23 décembre pour déposer leur demande au secrétariat de l'école. Les dossiers seront lu en janvier et les parents recevront leur réponse avant le processus d'inscription officiel du CSSDS. Julie demande ce qu'il en est des parents qui ont fait une demande l'année dernière : Marc-Antoine précise que c'était la responsabilité des parents de demander une réouverture de leur dossier et une dizaine ont été réactivés.	Traité	0:10		
	d) Noms de l'école	Après délibération, Marc-Antoine a conclu que le choix du nom de l'école se ferait en deux ou trois étapes : <ul style="list-style-type: none"> - un vote de premier tour pour tous les membres de la communauté, avec la possibilité de trois choix parmi toutes les propositions; - un vote de second tour parmi les quatre ou cinq noms les plus populaires. Un seul vote sera alors possible par membre de la communauté; - si le second tour donne un résultat trop partagé, il y aura proposition d'une rencontre de communauté pour tenter d'atteindre un consensus par l'échange. Le premier tour aura lieu au retour des fêtes et le second, au retour de la relâche scolaire.	Traité	0:15		

e) Transport scolaire et service de garde	Marc-Antoine a déjà apporté des précisions quant au service de garde (voir point 5c). Concernant le transport scolaire, il a déjà engagé des discussions avec le CSSDS afin de privilégier une route par points de chute. L'idée est de maximiser le service aux familles tout en évitant un déficit comme c'est actuellement le cas. Cela permettrait aussi le transport des enfants par un seul bus à l'heure de fin des classes, plutôt que sur 4 autobus différents sur 30 minutes.	Traité	0:10		
8 Affaires courantes		Traité	0:00		
9 Levée de la rencontre		Traité	2:39		
Signatures					

 24/04/2023
 Bianca Forand-Routhier
 Présidente


 Marc-Antoine Mauzerolle
 Directeur

25 avril 2023
 date